

Gants de maîtrise Guyard 1545 150 PA CH



SPÉCIFICATIONS

- Gant type maîtrise en cuir de caprin naturel.
- Risques intermédiaires – Cat. II.

CARACTÉRISTIQUES

- Cuir pleine fleur de caprin naturel.
- Manchette cuir croûte naturel de 150 MM.
- Protection de l'artère.
- Tannage chrome.
- Longueurs : 35 à 39 cm selon la taille.
- Tailles disponibles : 8 à 11.

CONFORMITÉ

- Déclaration délivrée par Leitat (Espagne) n°0162 - EN 420/2003 + A1/2009 - EN 388/2016 - EN 407 : 2004 - ISO 13997 - EN 12477 : 01/A1 : 05 TYPE B.
- Déclaration UE 2016/425 disponible sur guyard-sa.fr.

UTILISATIONS RECOMMANDÉES

- Gants conçus pour les travaux de soudagen.

NIVEAUX DE PERFORMANCES

- Abrasion : 2 / 4
- Coupure : 1 / 5 & A/F
- Déchirure : 2 / 5
- Perforation : 1 / 5
- Comportement au feu : 4 / 4
- Chaleur de contact : 1 / 4
- Chaleur convective : 1 / 4
- Chaleur radiante : 2 / 4
- Petites projections de métal liquide : 4 / 4
- Grosses projections de métal liquide : X / 4

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Porter les gants sur des mains sèches et propres. Il est recommandé de procéder à un essai préalable des gants, les conditions réelles d'utilisation pouvant différer de celles des essais UE de type.
- Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent pas de défaut, trou, déchirure, usure anormale.

LIMITES DE PROTECTION

- Ne pas utiliser pour la manipulation d'objets d'une température supérieure à 100°C.
- Ne pas utiliser pour la manipulation de produits chimiques.

INNOCUITÉ, CONFORT & DEXTÉRITÉ

- Dextérité, niveau 5.
- Le gant ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisations.

CONDITIONNEMENT

- Sachet : 10 paires.
- Cartons : 100 paires.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

- Aucun entretien particulier n'est préconisé. Il est conseillé de stocker les produits dans un endroit à l'abri de la lumière, frais, sec et aéré.
- La destruction en fin de vie doit être contrôlée et respecter les exigences européennes de traçabilité et de respect de l'environnement.